

**LISTE TARIFAIRE DU CANADA**

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
1209.99.92	--- Graines, en vrac ou en paquets d'un poids excédant 500 g chacun; fruit et spores	D	En fr.	-
12.10	Cônes de houblon frais ou secs, même broyés, moulus ou sous forme de pellets; lupuline.			
1210.10.00	- Cônes de houblon, non broyés ni moulus ni sous forme de pellets	D	En fr.	-
1210.20.00	- Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets; lupuline	D	En fr.	-
12.11	Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou similaires, frais ou secs, même coupés, concassés ou pulvérisés.			
1211.10.00	- Racines de réglisse	D	En fr.	-
1211.20.00	- Racines de ginseng	D	En fr.	-
1211.90.00	- Autres	D	En fr.	-
12.12	Caroubes, algues, betteraves à sucre et cannes à sucre, fraîches ou sèches, même pulvérisées; noyaux et amandes de fruits et autres produits végétaux (y compris les racines de chicorée non torréfiées de la variété Cichorium intybus sativum) servant principalement à l'alimentation humaine, non dénommés ni compris ailleurs.			
1212.10.00	- Caroubes, y compris les graines de caroubes	D	En fr.	-
1212.20.00	- Algues	D	En fr.	-
1212.30.00	- Noyaux et amandes d'abricots, de pêches ou de prunes	B	5.1 %	-
	- Autres :			
1212.91.00	-- Betteraves à sucre	B	13.7 %	-
1212.92.00	-- Cannes à sucre	B	8.7 %	-
1212.99.00	-- Autres	D	En fr.	-
1213.00.00	Pailles et balles de céréales brutes, même hachées, moulues, pressées ou agglomérées sous forme de pellets.	D	En fr.	-
12.14	Rutabagas, betteraves fourragères, racines fourragères, foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers similaires, même agglomérés sous forme de pellets.			
1214.10.00	- Farine et agglomérés sous forme de pellets de luzerne	A	10 %	-
1214.90	- Autres			